

CACES® R489 - Catégories : 1 à 6 - Confirmé

- Catégorie 1 A :** Transpalettes à conducteur autoporté (hauteur de levée ≤ 1,20 m)
- Catégorie 1 B :** Gerbeur à conducteur porté (hauteur de levée > 2,50 m)
- Catégorie 2 A :** Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
- Catégorie 2 B :** Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
- Catégorie 3 :** Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

- Catégorie 4 :** Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale > 6 tonnes)
- Catégorie 5 :** Chariots élévateurs à mât rétractable
- Catégorie 6 :** Chariots élévateurs à poste de conduite élévable (hauteur de plancher > 1,20 m)

Ce programme de formation vaut pour toutes les catégories du CACES® R489 mais le choix de la (des) catégorie(s) se fera en fonction des besoins du stagiaire.

Publics concernés

Les utilisateurs expérimentés de transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots.

Durée de la formation

3 jours (21 heures)

Prérequis

Visite Médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

De connaître la recommandation et les consignes de Sécurité du R489 Transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots (dans la catégorie visée).

D'utiliser des Transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots (dans la catégorie visée).

D'obtenir les tests CACES® R489 Transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots (dans la catégorie visée).

Suivi et évaluation

Formation et accompagnement dictés par les recommandations du CACES®.

Méthode pédagogique et Encadrement

- Pédagogie active et multimodale : mises en situation sur appareils et conditions en lien avec les recommandations.
- Formation en présentiel encadré par un formateur-expert. Test assuré par un Organisme agréé.

Moyens techniques

Réalisation d'exercices sur plateaux avec utilisation de chariots et équipements selon l'inventaire des recommandations

Validation CACES®

- Evaluation finale (durée incluse dans les heures de théorie et de pratique)
- Tests définis suivant la nouvelle Recommandation de la CNAM TS (R489) du 1er Janvier 2020
- CACES® délivré par un organisme accrédité « Testeur »

Programme

Connaissances théoriques

- Connaissances générales
- Technologie des transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots
- Principaux types de transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots
- Risques liés à l'utilisation des transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots
- Exploitation des transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots
- Vérification d'usage des transpalettes et/ou gerbeurs et/ou chariots

Savoir-faire pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations*

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

Nota :

Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction du chariot utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de gants, d'un gilet de sécurité.

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos 6 sites de formation en Région Centre-Val de Loire.